

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} OCTOBRE - 31 DÉCEMBRE 1995)

ALGÉRIE

16 novembre 1995 : **Élections présidentielles.** Désigné président de l'État, par le Haut Conseil de sécurité le 31 janvier 1994, pour une période de trois ans (cf. *RE*, 70), le général Liamine Zeroual, 54 ans, est élu dès le premier tour à cette fonction avec une large majorité (61,34 % des suffrages) devançant largement les trois autres candidats.

Le taux de participation (74,92 %) est élevé, en dépit des consignes de boycott données par le Front islamique

du salut (FIS) et sept autres partis, dont notamment le FLN, ancien parti unique.

231

Les 630 000 Algériens inscrits en France ont voté à 67,71 % les 11, 12 et 16 janvier dans les 22 centres de vote mis en place dans les consulats, accordant une majorité moindre (52,42 %) au général Zeroual et 28,59 % à Saïd Sadi, démocrate anti-islamique (*Le Monde*, 4, 11 novembre-1^{er} décembre 1995 ; *Le Figaro*, 17, 18-19 novembre 1995 ; *Libération*, 11-12, 13, 15, 16, 17, 18-19 novembre 1995).

	Voix	%
Liamine Zeroual (président sortant)	7 028 118	61,34 %
Mahfoud Nahnah (président du Mouvement de la société islamique, MSI-Hamas islamique modéré)	2 907 857	25,38 %
Saïd Sadi (secrétaire général du rassemblement pour la culture et la démocratie, RCD)	1 064 532	9,29 %
Noureddine Boukrouh (président du parti du renouveau algérien, PRA)	433 257	3,78 %

Inscrits : 15 969 904 ; votants : 11 965 280 ; taux de participation : 74,92 % ; suffrages exprimés : 11 458 572.

* Université de Poitiers.

ALLEMAGNE

16 novembre 1995 : **Parti social-démocrate**. En crise à la suite de multiples défaites électorales, le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) élit un nouveau président lors de son congrès à Mannheim. Les délégués désignent par 321 voix Oskar Lafontaine, 52 ans, ministre-président de Sarre, candidat à la chancellerie en 1990. Celui-ci bat Rudolf Scharping, président sortant, désigné en 1993, très contesté, qui n'obtient que 190 voix. C'est aussi un infléchissement plus à gauche du parti. Oskar Lafontaine est le quatrième président du parti depuis le retrait de Willy Brandt en 1987 (*Libération*, 17 novembre 1995 ; *Le Monde*, 18 novembre 1995).

232

BOSNIE

15 décembre 1995 : **État fédéral**. Signé le 15 décembre à Paris, après avoir été négocié et paraphé le 21 novembre à Dayton (USA), l'accord de paix sur la Bosnie fixe le statut de l'État. Celui-ci, fédéral, sera formé de la Fédération croato-bosniaque et de la République serbe de Bosnie, la capitale, Sarajevo, étant réunifiée.

L'État fédéral, avec un Parlement bicaméral et une Cour constitutionnelle, sera notamment compétent pour la politique extérieure, la monnaie, la citoyenneté (*Libération*, 22 novembre 1995 ; *Le Monde*, 23 novembre 1995).

CANADA : QUÉBEC

30 octobre 1995 : **Référendum**. Pour la deuxième fois en quinze ans (la première était le 20 mai 1980), les Québé-

cois se sont prononcés contre l'accession de leur province au rang d'État souverain en Amérique du Nord. Les « non » remportent une très courte victoire : 50,6 % des suffrages (59,5 % en 1980). Le taux de participation a été très élevé : plus de 93 %.

À la suite de cette consultation, le Premier ministre québécois, Jacques Parizeau, annonce sa démission. Le très faible échec du « oui » ne peut être ignoré par le gouvernement fédéral qui envisage une reconnaissance de la Belle Province comme « société distincte » (*Le Figaro*, 31 octobre 1995 ; *Libération*, 30 octobre et 1^{er} novembre 1995 ; *Le Monde*, 27, 28, 29-30, 31 octobre et 2 novembre 1995 ; ambassade du Canada).

Nombre d'électeurs inscrits	5 086 980
Nombre de votants	4 755 318
Bulletins valides	4 668 980
Taux de participation	93,48 %
Option du NON	2 360 714
Option du OUI	2 308 266
Bulletins rejetés	86 338
Majorité en faveur du NON	52 448

IRLANDE

24 novembre 1995 : **Référendum constitutionnel**. Suivant le gouvernement, les électeurs irlandais se sont prononcés à une majorité de 9 124 voix en faveur de l'abolition des dispositions de l'article 41 de la Constitution du 1^{er} juillet 1937 interdisant le divorce. La dissolution du mariage des couples séparés depuis quatre ans sera désormais possible. Cependant le Dail (Parlement) devra encore approuver la loi modifiant la Constitution et les nouvelles dispositions légales.

Nombre de votants	1 628 580
OUI	818 852 (50,3 %)
NON	809 728 (49,7 %)

En 1986, lors d'un premier référendum sur ce même thème, les opposants au divorce l'avaient emporté avec 63,5 % des suffrages. La majorité recueillie en 1995 est la plus étroite jamais enregistrée lors d'un référendum (*Le Monde*, 24, 26-27, 28 novembre 1995 ; *Le Figaro*, 27 novembre 1995 ; *Libération*, 23-24 et 27 novembre 1995 ; ambassade d'Irlande).

ISRAËL

9 novembre 1995 : **Bloc de la constitutionnalité**. L'influence du nouveau président de la Cour suprême, Aahron Barak, se ferait-elle déjà sentir ? La haute juridiction accepte d'examiner au fond une demande contestant la conformité d'une loi ordinaire par rapport au droit de propriété garanti par une loi fondamentale. Dépourvu de texte constitutionnel de type classique, l'État d'Israël a adopté quatorze lois constitutionnelles de 1958 à 1992. Désormais, les tribunaux sont compétents pour examiner la constitutionnalité des lois (*Le Monde*, 15 novembre 1995 - art. de Claude Klein).

ITALIE

30 décembre 1995 : **Gouvernement**. En fonction depuis le 17 janvier 1995 (cf. *RE*, 74), le président du Conseil, Lamberto Dini, décide de remettre sa démission au président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, faute de

majorité suffisante pour soutenir sa politique. Ce dernier la refuse en demandant au chef du gouvernement de revenir devant le Parlement pour tenter de dégager une nouvelle majorité parlementaire (*Le Monde*, 30 décembre 1995, 1^{er}-2 janvier 1996 ; *Libération*, 30-31 décembre 1995, 1^{er} janvier 1996).

LIBAN

19 octobre 1995 : **Révision constitutionnelle**. 110 députés sur 128 adoptent l'amendement constitutionnel portant la durée de mandat présidentiel constitutionnel de six à neuf ans, ceci dans le but, selon la volonté de la Syrie, de proroger de trois ans le mandat du président Elias Hraoui, soit jusqu'au 25 novembre 1998 (*Le Monde*, 18 et 21 octobre 1995).

POLOGNE

5 et 19 novembre 1995 : **Élections présidentielles**. Le chef de l'État sortant, Lech Walesa, au pouvoir depuis le 9 décembre 1990 (cf. *RE*, 56), prix Nobel de la paix, est battu par un ancien ministre communiste, Aleksander Kwasniewski, 41 ans, chef de la gauche post-communiste (parti social-démocrate, SDL, Union de la gauche démocratique). Ce dernier doit surtout son élection à un rejet du président sortant, aux déçus de la réforme économique, aux habitants des petites villes frappés par le chômage, aux paysans et à la réaction à un interventionnisme pesant de l'Église polonaise.

Cette victoire confirme les résultats des élections législatives du 19 septembre 1993 marquées par le retour au pouvoir des anciens communistes (SLD, ex-communistes POUP) (cf. *RE*, 68).

Le président sortant ne l'a emporté que dans le sud de la Pologne, à Varsovie et à Gdansk (*Le Monde*, 4, 7, 8, 9, 14, 18-24 novembre 1995 ; *Le Figaro*, 4-5, 6 et 21 novembre 1995 ; *Libération*, 4-5, 6, 7, 9, 20, 21, 23-24 novembre 1995 ; *Zycie Warszawy*, 7 et 20 novembre 1995 ; *Rzeczpospolita*, 21 novembre 1995).

1^{er} tour : participation 64,7 %

Alexander Kwasniewski (ex-communiste)	35,11 %
Lech Walesa (président sortant)	33,11 %
Jacek Kurón (Union pour la liberté)	9,22 %
Jan Olszewski (droite)	6,86 %
Waldemar Pawlak (parti paysan)	4,31 %
Tadeusz Zielinski (gauche)	3,53 %
Hanna Gronkiewicz-Waltz (droite)	2,76 %
Janusz Korwin-Mikke (ultralibéral)	2,40 %
Andrzej Lepper (paysan radical)	1,32 %
Jan Pietrzak (sans étiquette)	1,12 %
Tadeusz Kozluk (sans étiquette)	0,15 %
Kazimierz Piotrowicz (sans étiquette)	0,07 %
Leszek Bubel (sans étiquette)	0,04 %

2^e tour : participation 68,23 %

Aleksander Kwasniewski	51,72 %
Lech Walesa	48,28 %

PORTUGAL

1^{er} octobre 1995 : **Élections législatives.** Après dix ans de gouvernement social-démocrate (cf. *RE*, 49 et 61), le Parti socialiste, dirigé par Antonio Guterres, remporte une très belle victoire, manquant seulement de trois sièges la majorité absolue au Parlement (112 sur 230).

Le Parti social-démocrate (PSD, centre droit) de Fernando Nogueira, dauphin du Premier ministre Anibal Cavaco Silva, subit une cinglante défaite : il perd 1 million d'électeurs et 47 sièges par rapport à 1991.

Les partis de droite du Centre démocratique et social et du Parti populaire (CDS-PP), en récupérant une partie de l'électorat du PSD, multiplient par trois leur représentation au Parlement (15 sièges au lieu de 5) et se placent ainsi en troisième position sur l'échiquier politique portugais.

Partis portugais	Nombre	Voix		Sièges (230)	
		% 1995	% 1991	1995	1991
Parti socialiste (PS)	2 583 755	43,76	+ 14,62	112	+ 40
Parti social-démocrate (PSD)	2 014 589	34,12	- 16,48	88	- 47
Centre démocratique et social - Parti populaire (CDS-PP)	534 470	9,05	+ 4,62	15	+ 10
Coalition conduite par le Parti communiste avec le mouvement écologiste, les Verts (CDU)	506 157	8,57	- 0,23	15	- 2

Inscrits : 8 906 608 ; suffrages exprimés : 5 904 854 (66,30 %) ; abstentions : 33,80 % ; blancs : 45 793 (0,78 %) ; nuls : 67 300 (1,14 %).

Le PC, qui se présentait avec les Verts au sein de la coalition démocratique unitaire, perd 2 députés (15 élus) (*Le Monde*, 3, 12, 14, 31 octobre ; *Le Figaro*, 3 octobre ; *Libération*, 3 octobre 1995 ; ambassade du Portugal).

RUSSIE

18 décembre 1995 : **Élections législatives**. 105 millions d'électeurs sur une population de 148 millions d'habitants étaient appelés à se rendre aux urnes pour renouveler la Douma, chambre basse du Parlement, élue le 12 décembre 1993 (cf. *RE*, 69). Les 450 sièges sont attribués pour moitié (225) au scrutin majoritaire à un tour, pour l'autre moitié à la représentation proportion-

nelle. Chaque électeur dispose ainsi de deux voix.

Le taux de participation à ces élections a dépassé les 65 %.

Les résultats se traduisent par une nette victoire du Parti communiste qui recueille plus de 22 % des voix (soit un gain de plus de 10 % par rapport à 1993), devant les ultranationalistes de Vladimir Jirinovski qui n'obtiennent que 11,2 % (soit une perte de plus de 11 %). « Notre Maison Russie », parti du Premier ministre Viktor Tchernomyrdine, n'arrive qu'en troisième position avec moins de 10 % des suffrages. Le quatrième parti qui franchit la barre des 5 % nécessaires pour entrer à la Douma au scrutin proportionnel est le parti des réformateurs « Iabloko » de Grigori Iavlinski avec 6,93 %.

235

Partis	Scrutin proportionnel		Scrutin majoritaire Sièges	Total Sièges	
	Voix en %	Sièges			
Parti communiste	22,30	+ 10,95	99	58	157
Parti libéral démocrate (Vladimir Jirinovski)	11,18	- 11,73	50	1	51
« Notre Maison Russie » (centre droit, soutenu par le président Eltsine)	10,13	+ 9,89	45	10	55
« Iabloko » (libéral, Gregori Iavlinski)	6,89	- 0,90	31	14	45
Choix démocratique de la Russie (Egor Gaïdar)	3,86	- 11		9	9
Femmes de Russie (centre gauche, femmes ex-communistes)	4,61	+ 4,3		3	3
Congrès des communautés russes (général Lebed, nationaliste)	4,31	+ 4		5	5
Parti agrarien	3,78	- 4,9		20	20
Pouvoir au peuple				9	9
Autres partis				25	25
Candidats des électeurs				77	77

Nombre de votants : 69 204 820. Sur les 225 députés élus au scrutin de liste, 157 étaient déjà députés à la Douma précédente, et 11 étaient membres du Conseil de la Fédération. 46,3 % représentent les organes législatifs, 8 % les secteurs industriel et agricole, 7,3 % le secteur culturel et celui de l'enseignement. Les femmes députés sont au nombre de 46.

On notera l'échec du Congrès des communautés russes du général Lebed (*Le Monde*, 19-27 décembre 1995 ; *Libération*, 14-18, 20, 23-24 et 26 décembre 1995 ; *Le Figaro*, 16-17 et 19 décembre 1995 ; *BAN*, n° 73, 28 décembre 1995 ; *Agence d'information russe* « *Ria-Novosti* »).

SUÈDE

8 décembre 1995 : **Église et État.** Le Riksdag approuve le principe d'une séparation entre l'Église luthérienne et l'État en l'an 2000, par 282 voix contre 19 (*Libération*, 9-10 décembre 1995).

SUISSE

22 octobre 1995 : **Élections législatives.** Par rapport aux deux dernières élections législatives (cf. *RE*, 61), les socialistes progressent (+ 12 sièges au Conseil

national et + 2 sièges au Conseil d'État) au détriment essentiellement des écologistes (- 5 sièges au Conseil national), de l'extrême droite (- 4 sièges) et des libéraux (- 2 sièges) et deviennent le premier parti. Le Parti radical démocratique (PRD) se maintient.

Le Parti des automobilistes (PdA), qui avait obtenu 6 sièges en 1991, ne présentait pas de candidat. Les populistes de l'Union démocrate du centre accroissent leur représentation.

La coalition au pouvoir (radicaux, démocrates chrétiens, socialistes, démocrates du centre) conserve plus des trois quarts des sièges.

Une fois de plus, la consultation électorale révèle la fracture entre Suisse urbaine, favorable à l'Europe, et la Suisse rurale, réticente, qu'illustrent les progrès socialistes et l'avancée populiste (*Le Monde*, 24 et 25 octobre 1995 ; *Le Figaro*, 21-22 et 23 octobre 1995 ; *Libération*, 18, 21-22, 24 octobre 1995 ; ambassade de Suisse).

Partis	Conseil national		Conseil d'État	
	1995	1991	1995	1991
Socialistes (PSS)	54	+ 12	5	+ 2
Libéraux radicaux (PRD)	45	+ 1	17	- 1
Démocrates chrétiens (PDC)	34	- 2	16	=
Union démocrate du centre (UDC)	29	+ 4	5	+ 1
Écologistes	9	- 5		
Divers extrême droite	11	- 4		
Libéraux (PLS)	7	- 3	2	- 1
Alliance des indépendants	3	- 2	1	=
Communistes	3	+ 1		
Évangéliques	2	- 1		
Autres	3	- 1		
<i>Total</i>	200		46	